

## 1.1. Environnement de travail

*L'activité de l' (ou la) inspecteur qualité s'exerce principalement au sein d'entreprises industrielles à fort impact sécuritaire, telles que l'aéronautique ou le ferroviaire. Il (ou elle) intervient au sein d'un site de production, d'un atelier, d'une chaîne de production, des lignes d'assemblage ou des laboratoires de test, il (ou elle) est amené à effectuer les contrôles pour l'ensemble des opérations de production (montage, usinage, chaudronnerie, ajustage.....) et atteste de la conformité du produit final ou de l'équipement à fort impact sécuritaire.*

*L' (ou la) inspecteur qualité exerce ses activités, le plus souvent debout, au sein d'un atelier, il (ou elle) porte les équipements de protection individuelle appropriés à ses différentes activités (tenue de travail, gants, lunette, casque/casquette coquée, ...). Il (ou elle) exerce ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise.*

*Il (ou elle) peut être amené à travailler en journée ou par rotation d'équipes.*

*Il (ou elle) peut également être amené à se déplacer chez les fournisseurs ou les clients pour effectuer des inspections et des audits.*

## 1.2. Interactions dans l'environnement de travail

*Le (la) titulaire de la qualification agit au sein d'une équipe, sous l'autorité d'un hiérarchique, dans le cadre de la réglementation et des normes relatives à la filière industrielle tels que l'aéronautique ou le ferroviaire en respectant strictement les règles liées à l'environnement et à la sécurité.*

*Il (ou elle) intervient en étroite collaboration avec les services bureaux d'études, Préparation/Méthodes, la qualité et la production ...*

*Selon la taille de l'entreprise, en relation avec les services supports et la production, l'inspecteur qualité peut également être amené à échanger des informations documentaires avec les fournisseurs et les clients pour garantir une cohérence dans la gestion de la qualité.*

*En fin de poste, il transmet les consignes et informations (avancement des travaux, difficultés rencontrées...) au supérieur hiérarchique et/ou à l'équipe suivante.*

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Le contrôle de la conformité de produits ou d'équipements industriels à fort impact sécuritaire</p> <p><i>Cette activité consiste à <b>procéder à des contrôles rigoureux et à attester de la conformité d'un produit ou d'un équipement industriel en respectant les normes qualité, les processus de fabrication liés à la filière d'activité de l'entreprise, les spécifications techniques en lien avec l'environnement industriel et les exigences réglementaires. L'inspecteur qualité doit, à partir de la documentation fournie (plan, ordre de fabrication, nomenclature, etc.), vérifier que chaque étape du processus de production respecte les standards requis. Les outils de contrôle mis à disposition en fonction de la gamme de fabrication, tels que les pieds à coulisse, palmer, et les jauges de profondeur, sont vérifiés et utilisés pour mesurer les tolérances géométriques et s'assurer que le produit final ou l'équipement répond aux attentes du client.</b></i></p>	<p><b>Procéder à des contrôles et attester de la conformité d'un produit ou d'un équipement</b></p> <p>Cette compétence vise à vérifier la conformité des produits ou des équipements aux exigences clients, aux spécifications techniques, et aux contraintes réglementaires. Pour ce faire, les outils de contrôle mis à disposition, tels que le pied à coulisse ou la jauge de profondeur, sont utilisés en suivant les paramètres et méthodes d'inspection définis dans les documents techniques comme les plans et les ordres de fabrication.</p> <p>A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques.</p> <p>Dans le cadre d'une opération de montage, usinage, rectification, chaudronnerie, ajustage, assemblage, électricité, méca -structures ...</p> <p>A partir des moyens de contrôle mis à disposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les outils de contrôle (ex. : pied à coulisse, palmer, jauge de profondeur, tampon...)</li> <li>- Les outillages de vérification de profils définis dans la gamme de</li> </ul>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en situation professionnelle réelle Ou</li> <li>- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou</li> <li>- Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et</li> <li>- Avis de l'entreprise</li> </ul>	<p><b><u>En matière de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Les paramètres de contrôle (ex. : degré de précision...) et les méthodes d'inspection sont déterminés à partir des documents fournis (ex. : plan, ordre de fabrication...).</p>
			<p><b><u>En matière de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les moyens de contrôle associés à chaque opération sont déterminés en fonction du produit ou de l'équipement à vérifier, de la définition géométrique et des tolérances définies dans le plan.</p> <p>L'attestation de conformité est effectuée avec les moyens mis en œuvre (moyens informatiques, tampon humide)</p> <p>Le respect des échéances d'étalonnage des moyens de contrôle est vérifié.</p>
			<p><b><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></b></p> <p>Les contrôles sont effectués avec les services supports et la production, experts externes et/ou organismes apportant leur concours dans la validation ou l'expertise (test particulier, CND, métrologie, habilitation,...)</p>
			<p><b><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p>

<p><i>Cette activité consiste à <b>gérer la documentation associée à chaque contrôle qualité</b> de manière précise et en accord avec les exigences de traçabilité imposées par l'entreprise et les normes réglementaires. L'inspecteur qualité est responsable de consigner les résultats des contrôles effectués dans les documents appropriés, tels que les fiches suiveuses, les relevés de côtes, et les rapports de conformité. Ces documents doivent être correctement archivés, souvent à l'aide d'outils informatiques d'archivage, pour garantir leur accessibilité et leur intégrité à long terme.</i></p>	<p>fabrication</p> <p>A partir des moyens de gestion et de suivi de production mis à disposition (ex. : fiche suiveuse, relevé de côtes, outil informatique...) et des procédures de traçabilité définies par le client.</p>		<p>Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards,...).</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p><b><u>En matière de résultats</u></b></p> <p>Les contrôles effectués mettent en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la conformité du produit final ou de l'équipement aux exigences client, spécifications techniques et fonctionnelles et contraintes réglementaires définies dans la documentation fournie (ex : plan, ordre de fabrication, ...)</li> <li>ou</li> <li>- les non-conformités fonctionnelles, contractuelles et/ou réglementaires du produit final ou de l'équipement.</li> </ul> <p>Les documentations relatives aux normes et aux réglementations en vigueur sont appliquées.</p>
	<p><b>Gérer la documentation associée au contrôle qualité</b></p> <p>Cette compétence consiste à consigner les résultats des contrôles conformément aux exigences clients et aux procédures de traçabilité. La gestion de la documentation se fait en utilisant des outils d'archivage informatique, ainsi que les procédures définies, comme la fiche suiveuse ou l'ordre de fabrication, tout en assurant le suivi des documents selon les usages de l'entreprise</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en situation professionnelle réelle</li> <li style="text-align: center;">Ou</li> <li>- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel</li> </ul>	<p><b><u>En matière de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Les résultats des contrôles sont consignés conformément aux exigences client et aux procédures de traçabilité associées (ex : marques de contrôle, renseignement de la fiche suiveuse,...)</p> <p><b><u>En matière de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Le suivi des documents est assuré, le cas échéant, à partir d'un outil d'archivage informatique ou tout autres moyens conformément aux usages de l'entreprise.</p> <p><b><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></b></p> <p>La documentation est gérée en lien avec les services supports et la production, éventuellement le fournisseur et/ou le client.</p>

	<p>A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques.</p> <p>A partir de l'outil d'archivage informatique.</p> <p>A partir des moyens et des procédures de traçabilité exigés (ex. : fiche suiveuse, ordre de fabrication, relevé de côtes...).</p>	<p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée</li> </ul> <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Avis de l'entreprise</i></li> </ul>	<p><b><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards, ...). Les règles de sécurité sont respectées.</p> <p><b><u>En matière de résultats</u></b></p> <p><i>Les résultats des contrôles sont consignés conformément aux exigences client et aux procédures de traçabilité associées (ex : marques de contrôle, renseignement de la fiche suiveuse...).</i></p>
	<p><b>Traiter une non-conformité dans sa globalité</b></p> <p>Cette compétence permet de diagnostiquer les écarts par rapport aux spécifications fonctionnelles, techniques, contractuelles, ou réglementaires, et de justifier la non-conformité afin de mettre en place un plan d'action curatif. Cela se réalise en utilisant les résultats des contrôles et les moyens déclaratifs disponibles, et en renseignant la fiche de non-conformité pour transmission aux interlocuteurs concernés.</p> <p>A partir d'un plan, d'un ordre de fabrication, d'une nomenclature, de normes et documentations techniques.</p> <p>A partir des résultats, et des contrôles. A partir des moyens déclaratifs mis à disposition.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en situation professionnelle réelle</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée</li> </ul> <p>Et</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis de l'entreprise</li> </ul>	<p><b><u>En matière de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>La non-conformité du produit final ou de l'équipement est diagnostiquée à partir des écarts constatés entre les résultats des contrôles et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les spécifications fonctionnelles et techniques du produit ou de l'équipement ;</li> <li>- les exigences contractuelles ;</li> </ul> <p>et/ou les normes et réglementations ou aux procédures en vigueur.</p> <p><b><u>En matière de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les référentiels en vigueur sont consultés, pour confirmer les écarts. La non-conformité est identifiée au travers des supports mis à disposition à titre d'exemples (outils informatiques, supports papier et autres...) afin d'en assurer la traçabilité.</p> <p><b><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></b></p> <p>La fiche de non-conformité est renseignée et transmise à l'interlocuteur concerné.</p>

			<p><b><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards, ...). Les règles de sécurité sont respectées</p> <p><b><u>En matière de résultats</u></b></p> <p>La non-conformité est justifiée. Le plan d'actions curatif est défini.</p>
<p><b>L'analyse de la non-conformité et la contribution à l'amélioration continue</b></p> <p><i>Cette activité consiste à <b>traiter une non-conformité dans sa globalité</b> en identifiant, analysant et résolvant les écarts constatés par rapport aux spécifications techniques, exigences contractuelles, normes et réglementations en vigueur. L'inspecteur qualité doit, à partir des plans, ordres de fabrication, nomenclatures et documentations techniques, diagnostiquer la non-conformité en se basant sur les résultats des contrôles effectués. Il utilise les moyens déclaratifs mis à disposition, tels que les outils informatiques et supports papier, pour assurer la traçabilité de la non-conformité.</i></p> <p><i>Cette activité consiste à <b>préconiser des axes d'amélioration dans le cadre de son activité</b> en prescrivant des</i></p>	<p><b>Préconiser des axes d'amélioration dans le cadre de son activité</b></p> <p><i>Cette compétence vise à identifier des axes d'amélioration pour élaborer un plan d'actions réaliste destiné à améliorer la qualité et la conformité des produits ou processus. Les sources de progrès sont identifiées en utilisant des méthodes d'analyse des causes racines comme le diagramme d'Ishikawa ou les 5 pourquoi, et les préconisations sont transmises aux interlocuteurs appropriés.</i></p> <p>A partir de l'identification des sources de progrès,</p> <p>A partir des méthodes et outils d'analyse de causes racines (ex. : Pareto, diagramme d'Ishikawa, 5M, 5 pourquoi...)</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en situation professionnelle réelle Ou</li> <li>- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou</li> <li>- Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et</li> <li>- Avis de l'entreprise</li> </ul>	<p><b><u>En matière de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Une procédure de surveillance et d'alerte est mise en œuvre afin d'identifier les écarts éventuels. Les préconisations formulées tiennent compte de la politique et des priorités de l'entreprise (impact clientèle, délais, coûts, faisabilité technique, contraintes organisationnelles ...) afin de permettre l'élaboration d'un plan d'actions réaliste ou / et une procédure de surveillance et d'alerte. Les méthodes d'analyse de résolution de problèmes sont appliquées pour suivre le plan d'actions.</p> <p><b><u>En matière de moyens utilisés :</u></b></p> <p>Les causes racines de la non-conformité sont analysées à partir des moyens adaptés (ex. : Pareto, diagramme d'Ishikawa...).</p> <p><b><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></b></p> <p>La récurrence des non-conformités est analysée en autonomie ou en lien avec un référent qualité.</p> <p>Les préconisations sont transmises aux interlocuteurs pertinents selon les procédures définies dans le cadre du système d'assurance qualité.</p> <p><b><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>Des actions correctives et/ou préventives sont préconisées. Les directives groupes ou de l'entreprise, les normes, la</p>

<p><i>actions curatives, correctives et préventives en collaboration avec les services concernés afin de corriger la non-conformité identifiée. L'inspecteur qualité utilise des méthodes et outils d'analyse des causes racines, tels que le diagramme d'Ishikawa, l'analyse Pareto, les 5 pourquoi, etc., pour déterminer les causes profondes des non-conformités récurrentes. Il est garant de la traçabilité sur son périmètre d'intervention. Les préconisations sont transmises de manière claire et exploitable aux interlocuteurs appropriés pour la mise en œuvre de l'amélioration continue.</i></p> <p><i>Cette activité consiste à <b>assurer l'interface entre les services décisionnels et la production</b> en facilitant la communication et la collaboration entre les différents acteurs internes et externes. L'inspecteur qualité travaille en étroite collaboration avec des acteurs tels que le bureau d'études, le bureau préparation/Méthodes, le service qualité, la production, ainsi qu'avec des clients, des fournisseurs et des sous-traitants externes. Il met en œuvre une veille pour identifier les évolutions des rôles des différents acteurs et adapte les moyens de communication en fonction des interlocuteurs. L'inspecteur connaît l'organisation interne de l'entreprise et les liens fonctionnels associés à chaque interlocuteur, utilisant des outils de communication adaptés tels</i></p>			<p>réglementation applicable, sont connues et respectées (Politique Qualité, standards.)</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées en fonction du / des secteurs concernés.</p> <hr/> <p><b><u>En matière de résultats</u></b></p> <p><i>Les préconisations sont formulées de façon claire et exploitable et transmises conformément aux canaux établis à l'interlocuteur approprié pour mise en œuvre de l'amélioration continue.</i></p>
---	--	--	--

<p>que les réunions, le reporting et les supports écrits.</p>			
	<p><b>Assurer l'interface entre les services décisionnels (bureau d'études, bureau préparation/ Méthodes, service qualité...) et la production</b></p> <p><i>Cette compétence facilite la communication et la coordination entre les services décisionnels, comme le bureau d'études ou le service qualité, et la production, pour assurer la mise en œuvre des actions d'amélioration continue. Cela se fait en utilisant des moyens de communication adaptés, tels que les réunions ou le reporting, et en exploitant les supports de communication comme les organigrammes.</i></p> <p>Dans le cadre de son activité professionnelle</p> <p>Avec différents types d'acteurs internes (bureau Préparation / Méthodes, service Qualité, bureau d'études, production...) et externes (clients, fournisseurs, sous-traitants....)</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation en situation professionnelle réelle Ou</li> <li>- Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou</li> <li>- Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et</li> <li>- <i>Avis de l'entreprise</i></li> </ul>	<p><b><u>En matière de méthodes utilisées :</u></b></p> <p>Une veille pour identifier les évolutions du rôle des acteurs est mise en œuvre. Les moyens de communication sont adaptés en fonction de l'interlocuteur</p> <p><b><u>En matière de moyens utilisés :</u></b></p> <p>L'organigramme de l'entreprise, du secteur, du client, ou du fournisseur sont connus. Les supports de communication (écrits et publications, ...) sont exploités. Les outils de communication sont mis en œuvre (réunions, reporting...)</p> <p><b><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></b></p> <p>Les acteurs pertinents à l'analyse et la définition de l'amélioration continue sont sollicités.</p> <p><b><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></b></p> <p>Le périmètre d'action est connu et mis en œuvre. L'organisation interne du groupe, de l'entreprise, ou externe (clients, fournisseurs...) sont identifiées.</p>

			<p><b><u>En matière de résultats</u></b></p> <p><i>L'organisation interne, le périmètre d'action, les liens fonctionnels associés à chaque interlocuteur sont connus.</i></p> <p>Les acteurs sont identifiés.</p>
--	--	--	---